Les chiffres clés de l'énergie et des gaz à effet de serre en Occitanie

Edition 2024

-

Questions / réponses
Wébinaire 27/03/25

Questions	Réponses
Les émissions importées ne semblent pas comptabilisées dans ce suivi. Est-ce le cas ? Si oui, ceci ne permettrait d'évaluer le respect de neutralité carbone en 2050 et conduirait à une évaluation minorée des émissions de GES.	Ce sont les émissions directes (émises sur le territoire) et indirectes (issues de la production d'électricité et de chaleur). Mais en effet, ce ne sont pas les émissions importées. Dans ce cas, on parle d'empreinte carbone. Des travaux sont en cours sur ce périmètre.
Les chiffres de l'AREC prennent-ils en compte le nucléaire dans la production renouvelable ?	La production d'électricité par le nucléaire est comptabilisée dans le bilan global de production, mais non considérée comme de la production renouvelable.
Les vecteurs énergétiques représentés prennent-ils en compte les consommations indirectes d'énergie, par exemple l'utilisation d'engrais en agriculture?	L'utilisation des engrais est prise en compte en termes d'émissions de gaz à effet de serre générées et non de consommations énergétiques.
Concernant la consommation d'énergie dans le domaine du transport, les véhicules en transit sont-ils comptabilisés ?	Indirectement oui, puisque nous prenons en compte les données de vente de carburants sur le territoire occitan.
Concernant les émissions de GES comme pour le suivi de tous les indicateurs, notre territoire se base sur les données de l'ORCEO et continuera à le faire car nous avons basé nos objectifs de suivis sur ces derniers. Une question concernant l'outil "Atmoviz" de l'Atmo Occitanie. Sur Atmoviz il est également proposé un chiffrage des émissions de GES à l'échelle de l'Occitanie / des départements / des CC mais les chiffres indiqués ne sont pas les mêmes que sur TerriStory. J'imagine que c'est une question de méthodologie de calcul mais est-ce que par hasard vous en savez plus sur le sujet et l'origine de cette différence ?	Nous avons travaillé avec Atmo Occitanie pour rédiger une note technique expliquant les périmètres de chaque calcul. Cette note date du 19/09/2023 et serait à mettre à jour. Elle est accessible sur l'extranet du réseau de collectivités TOTEn : https://extranet.toten-occitanie.fr/x-actualites/evaluation-de-mon-pcaet-avec https://toten-occitanie.fr/IMG/pdf/19092023_methodo_suivi_pcaet.pdf
Qu'est-ce que l'hydro non-ENR?	Il s'agit d'une partie de la production qui nécessite l'utilisation de pompes (stations de transfert d'énergie par pompage) consommatrices d'électricité.
Dans le réel opérationnel a-t-on un classement des entreprises Occitanie émettant le plus de gaz à effet de serre par département et territoire ; à l'inverse a-t-on un classement des entreprises polluant le moins et de celles améliorant sensiblement chaque année leurs chiffres ?	Nous n'avons pas de détail par entreprise. Nous avons en revanche les émissions de GES des gros sites ICPE qui sont déclarées dans IREP et qui sont les principaux émetteurs.
Les objectifs REPOS sont à 2050, pourquoi afficher un schéma à 2030 sur les schémas des piles ?	Cette représentation à 2030 sur se situe sur la trajectoire REPOS en se focalisant ici sur l'année 2030, plus proche (et non 2050).

ÉDITION 2021

ÉDITION 2022

ÉDITION 2023

Cliquez ici pour la télécharger